



Communiqué de presse

Montpellier, le 6 octobre 2025

Alors que l'Etat et les collectivités travaillent en conférences financières des territoires sur la situation des finances locales et les modalités de la participation des collectivités au redressement des finances publiques, la chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion des treize départements de la région Occitanie. L'objectif était d'apprécier l'évolution de leur situation financière entre 2022 et 2024 et les conditions dans lesquelles leur budget 2025 avait été préparé et voté. Deux principales questions ont été traitées : Quels facteurs principaux impactent la situation financière de la collectivité entre 2022 et 2024 ? Pour 2025, le département est-il en capacité au vu des charges et des recettes prévisionnelles de présenter un budget en équilibre ?

Le présent rapport porte sur l'évolution de la situation financière du Département de Tarn-et-Garonne.

La situation financière favorable jusqu'en 2022 et en dégradation à partir de 2023

La situation financière du département de Tarn-et-Garonne en 2022 est satisfaisante, avec une épargne nette importante de 54 M€ pour financer un plan d'investissement volontariste. Le département a continué à se désendetter. A partir de 2023, une dégradation de la situation est constatée du fait d'une stabilisation des produits (1 %) tandis que les charges continuaient leur progression (+10%), en particulier, les dépenses sociales (+14 %), les charges de personnel (+13,5 %) et les autres charges de gestion (+9 %). Pour financer un niveau d'investissement élevé durant la période 2022-2024, le département a fait le choix de s'appuyer sur ses réserves.

À fin 2024, le département voit ses principaux ratios financiers se dégrader, avec un niveau d'épargne extrêmement bas (2 % des produits de gestion) et une capacité de désendettement de sept années.

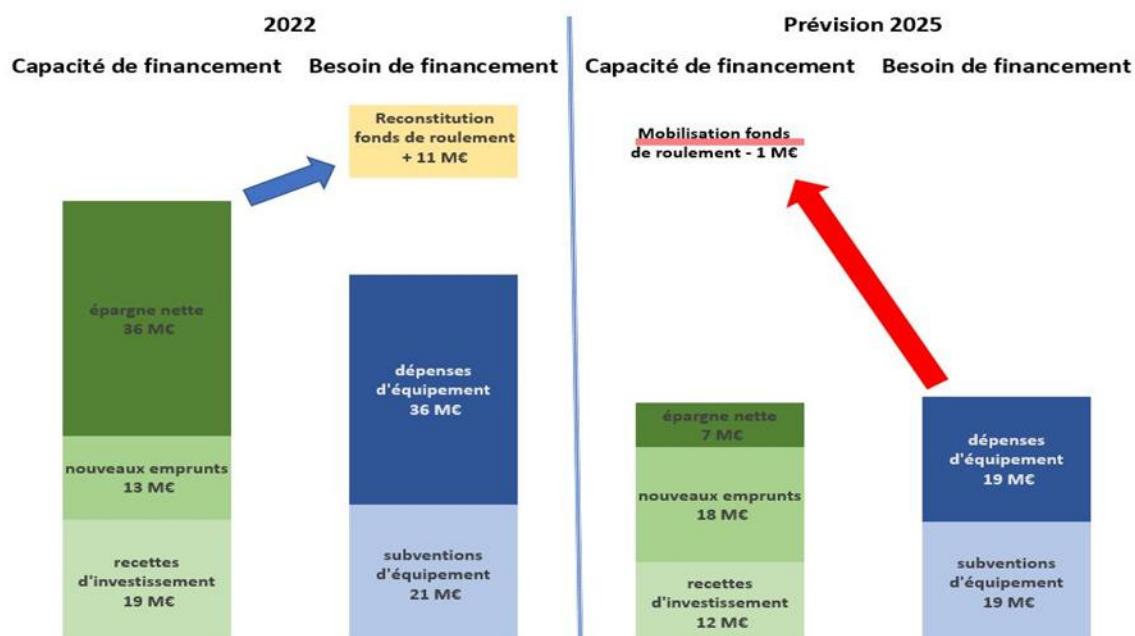
Une prévision de budget 2025 à la baisse

Confronté à la dégradation de sa situation financière, le département a adopté un budget 2025 à l'équilibre, avec l'objectif de limiter les dépenses de fonctionnement et de réduire son programme d'investissement par rapport aux années précédentes.

Face à des dépenses sociales dynamiques, le département a actionné plusieurs leviers. En dépenses, les mesures initiées pour contenir les charges à caractère général (achats, fluides) sont poursuivies et complétées. Des actions pour une meilleure maîtrise de la masse salariale sont engagées. En recettes, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre notamment pour améliorer les recouvrements de recettes sociales.

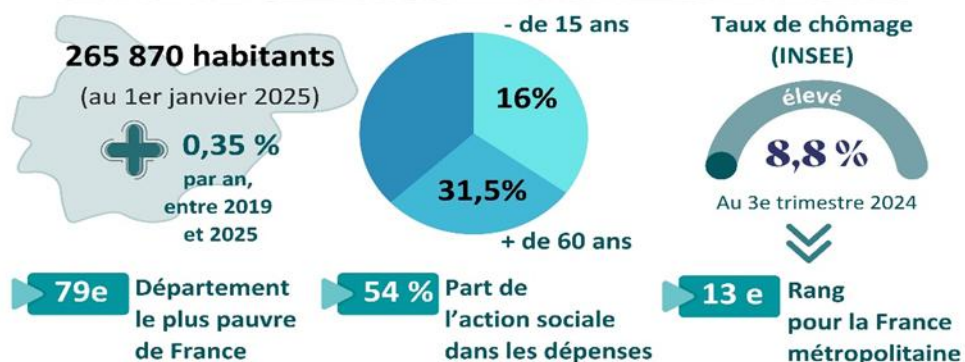
La situation financière tendue appelle un suivi précis de l'exécution budgétaire. Bien que le niveau d'investissement ait diminué, il demeure important au regard des capacités de financement et place le département dans une perspective financière fragile.

Figure 1 : le financement des investissements : comparaison de la situation entre 2022 et 2025

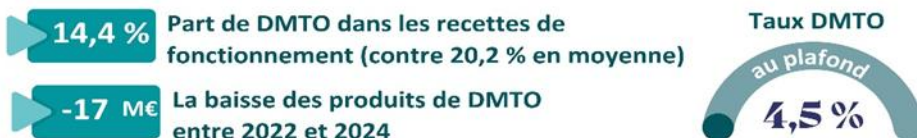


En 2022, le département de Tarn-et-Garonne pouvait s'appuyer sur une épargne de 36 M€ pour financer son programme d'investissement de 57 M€ ; en 2025, s'il affiche un programme diminué à 38 M€, il doit, pour le porter, recourir à 18 M€ d'emprunt, impactant sa capacité de désendettement, qui est autour de 7 années.

Département du Tarn-et-Garonne



Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)



N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 67 20 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

